



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-10176>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-10176**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE ET INSTALLATION DE MACHINES A CAFE POUR LES ETABLISSEMENTS ARCHIPEL 7 et 13 EN GESTION PAR AGR-CDC (94)

Description : FOURNITURE ET INSTALLATION DE MACHINES A CAFÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS ARCHIPEL 7 et 13 EN GESTION PAR AGR-CDC

Identifiant de la procédure : 3717c6dd-752d-473c-afc4-08e57ccc2094

Identifiant interne : 20240116

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42933000 Distributeurs automatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39711310 Cafetières électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42968100 Distributeurs de boissons

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50000000 Services de réparation et d'entretien

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Archipel 13 12 Avenue Pierre Mendès France 75013 Paris Archipel 7 56
Rue de Lille 75007Paris

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Faillite : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Corruption : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Concordat : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Participation à une organisation criminelle : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Fraude : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Insolvabilité : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Biens administrés par un liquidateur : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Motifs d'exclusion purement nationaux : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Coupable d'une faute professionnelle grave : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Païement des cotisations de sécurité sociale : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

État de cessation d'activités : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Païement d'impôts et taxes : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : FOURNITURE ET INSTALLATION DE MACHINES A CAFE POUR LES ETABLISSEMENTS ARCHIPEL 7 et 13 EN GESTION PAR AGR-CDC (94)

Description : FOURNITURE ET INSTALLATION DE MACHINES A CAFÉ POUR LES ÉTABLISSEMENTS ARCHIPEL 7 et 13 EN GESTION PAR AGR-CDC

Identifiant interne : 20240116

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 42933000 Distributeurs automatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 39711310 Cafetières électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 42968100 Distributeurs de boissons

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50000000 Services de réparation et d'entretien

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Archipel 7 56 Rue de Lille 75007Paris Archipel 13 12 Avenue Pierre Mendès France 75013 Paris

Ville : PARIS

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 16/04/2024

Date de fin de durée : 16/09/2024

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : OUI

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 450,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif du marché public stratégique : Pas de passation de marché stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La transition vers une économie circulaire

Critères marchés publics écologiques : Autres critères applicables aux marchés publics écologiques

Objectif social promu : Conditions de travail équitables

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Utilisation de ce critère : Utilisé

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 2

Valeur fixe (par unité) : 2

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>,

Canal de communication ad hoc :

URL : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de la procédure :

Une habilitation de sécurité est requise

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Autorisée

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Requise

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres

Date limite de réception des offres : 01/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 04/03/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Un accord de confidentialité est requis : non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : En cas de litige résultant de l'application des clauses du CCP, le tribunal compétent sera celui du domicile de la personne publique : Tribunal administratif de Paris

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation chargée des procédures de recours : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Association pour la Gestion des Restaurants du groupe CDC

Numéro d'enregistrement : 77566526800014

Adresse postale : 12 avenue Pierre Mendès France

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : thierry.francois@ozegeo.fr

Téléphone : +33 158504476

Télécopieur : +33 158504476

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5a1335b7-ec48-4a54-99d0-58f4933f3b2e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/01/2024 à 14:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/01/2024